



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES (C.R.P.E.)

SESSION 2016

RAPPORT DU JURY DE L'ACADEMIE DE STRASBOURG

SOMMAIRE

Introduction

EPREUVES D'ADMISSIBILITE

1. **Epreuve écrite de français**p.3
2. **Epreuve écrite de mathématiques**p.5
3. **Epreuve écrite en langue régionale**p.7

EPREUVES D'ADMISSION

1. **Première épreuve orale : mise en situation professionnelle dans un domaine au choix du candidat**p.10
 - Sciences et technologie
 - Histoire
 - Géographie
 - Histoire des arts
 - Arts visuels
 - Education musicale
 - Enseignement moral et civique
2. **Deuxième épreuve orale : entretien à partir d'un dossier**p.22
 - 2.1 Première partie
 - 2.2 Deuxième partie
3. **Epreuve orale en langue régionale**p.27

Introduction :

A l'instar des années scolaires précédentes, les épreuves du CRPE 2017 donnent lieu à un rapport de jury qui a pour objectif d'informer les candidats sur les modalités et les exigences de ce concours.

Les préconisations et conseils apportés aux candidats pour leur préparation portent sur les épreuves d'admissibilité et sur les épreuves d'admission.

Le présent rapport contribue également à une culture professionnelle partagée entre les membres du jury académique, à savoir correcteurs des épreuves écrites et membres des commissions pour les épreuves orales.

EPREUVES D'ADMISSIBILITE

1. Epreuve écrite de français

L'épreuve s'est déroulée le lundi 18 avril 2016 de 13h00 à 17h00 dans les centres d'examen de Colmar et Strasbourg.

Durée de l'épreuve : 4 heures.

Notation de l'épreuve : 40 points. Une note globale égale ou inférieure à 10 est éliminatoire.

L'épreuve de français comporte trois parties :

- une première partie consistant en une production écrite d'une réponse à une question à partir d'un corpus de textes (11 points) ;
- une seconde partie portant sur la connaissance de la langue (11 points) ;
- une dernière partie proposant l'analyse d'un dossier composé d'un ou plusieurs supports d'enseignement du français (13 points).

Le solde des points restant à attribuer dans le cadre du barème (5 points) est destiné à évaluer la qualité de la langue écrite du candidat.

Première partie : production écrite

Cette épreuve consistait en l'analyse d'un corpus de cinq courts textes conduisant à une réflexion sur la fraternité. Pour mémoire, il s'agissait de deux textes littéraires (*un extrait, très métaphorique, des Misérables de Victor Hugo ; un fragment des Feuilletts d'Hypnos de René Char*), deux textes issus d'essais (*un extrait d'un ouvrage de 1994 de Bernard Chambaz « petite philosophie du*

vélo » et un autre, récent, de Abdennour Bidar « Plaidoyer pour la fraternité »), le dernier texte consistait en un extrait d'une conférence de Bruno Mattéi prononcée en 2004 à l'Université de Lille.

Si cette partie de l'épreuve est apparue plutôt réussie dans l'ensemble, il paraît indispensable de relever une grande disparité entre les copies selon que les candidats maîtrisent ou non l'exercice de la synthèse. La plupart des candidats s'efforcent de confronter les textes, de manière plus ou moins habile, mais l'analyse reste souvent basique, voire parfois médiocre. Dans les copies les plus faibles, elle est même très superficielle et la paraphrase fréquente.

Le pont, induit par le sujet dans le cadre d'un concours de recrutement d'enseignants, avec les problématiques scolaires a été peu exploité par les candidats : le lien entre la fraternité et le métier auquel les candidats se destinent n'a pas fait l'objet de tous les rapprochements attendus. En outre, de manière assez surprenante, lorsque les candidats ont fait appel à l'actualité, ils ont fait référence de manière systématique aux attentats et beaucoup plus rarement à la solidarité à partager avec les réfugiés.

Deuxième partie : connaissance de la langue

Le sujet proposait quatre questions couvrant les divers champs du domaine (orthographe, grammaire, vocabulaire).

Les exercices proposés concernaient un relevé et un classement de verbes conjugués, une analyse des éléments constitutifs d'une forme verbale de Victor Hugo (*« ce qui rampe sur la terre avait été trouver ce qui s'épanouit dans l'air »*), un relevé des formes anaphoriques utilisées par René Char, une analyse de la construction d'une phrase nominale et pour finir l'explicitation de deux termes *« tapis »* et *« échéance »*.

Cette partie ne présentait aucune difficulté particulière, étant à la portée de collégiens, et ne réclamait pas une réelle réflexion sur l'usage de la langue : elle faisait notamment appel à peu d'activités de catégorisation.

Les correcteurs relèvent encore une fois la très forte hétérogénéité des réponses des candidats pour ce qui concerne la première question. Certaines traduisent en effet des lacunes manifestes, notamment pour ce qui concerne la connaissance des temps verbaux et leur valeur (confusions *imparfait* et *passé composé* avec le *plus-que-parfait*), éléments relevant des contenus à enseigner à l'école primaire.

Les réponses aux questions portant sur le lexique soulignent la très grande faiblesse des candidats quant à l'utilisation des connaissances étymologiques pour justifier ou expliciter la formation ou le sens des mots.

Troisième partie : analyse de supports d'enseignement

Cette année, cette partie portant sur l'analyse de supports d'enseignement présentait une réelle spécificité qui explique sans doute qu'elle soit très échouée :

- elle porte sur la maternelle et a donc pour cadre les programmes de 2015,
- elle est organisée sous la forme de questions multiples qui sont en partie redondantes et qui diluent la réflexion des candidats.

Elle proposait aux candidats l'analyse de trois documents :

- le verbatim d'un entretien entre une enseignante de PS et ses élèves,
- un album de la série Petit Ours Brun de Danielle Bour,
- un extrait des ressources proposées en accompagnement des programmes de maternelle de 2015 portant sur les jeux d'imitation.

Cette partie a souvent été traitée de manière très générale en se référant, pour de nombreux candidats, aux programmes et progressions de 2008.

- L'épreuve nécessitait de connaître les spécificités de l'accueil et de l'apprentissage en petite section (PS) d'école maternelle. Trop souvent, les candidats ont eu tendance à plaquer des activités ou des apprentissages réservés à des élèves plus âgés aux élèves de PS (travail sur l'écrit, émission d'hypothèses, apprentissage coopératif). De manière générale, cette partie a montré la méconnaissance par les candidats des compétences des élèves de petite section, des enjeux de cette PS, de l'école maternelle en général. Ainsi a-t-on pu trouver dans les copies « La petite section est une classe où les élèves n'ont pas classe l'après-midi » ou « Ce type d'exercice a plus de pertinence en milieu d'année après que l'apprentissage de l'alphabet est terminé ».
- Elle a permis de mettre en évidence une faiblesse manifeste dans la maîtrise de notions pédagogiques de base (notamment entre objectifs et compétences), une méconnaissance fréquente des textes de 2015, a fortiori des documents ressources afférents.
- Elle a surtout permis de pointer que, même lorsque les connaissances sont là, la mise en rapport avec les supports proposés reste fragile.

Conseils aux candidats :

- *veiller à une lecture suffisamment exigeante du sujet proposé qui permette de déceler les thématiques sous-jacentes et de proposer une réelle problématisation dans la première partie ;*
- *se montrer plus rigoureux dans la rédaction de cette même partie en veillant notamment à maîtriser davantage l'ordonnancement des idées ;*
- *enrichir sa culture générale personnelle (le prénom de M. Delerm est Philippe et non Zatopek !)* ;
- *renforcer sa maîtrise des notions élémentaires de connaissance de la langue ainsi que des nomenclatures grammaticales et orthographiques : la segmentation des propositions d'une phrase complexe doit constituer une tâche élémentaire pour un candidat se présentant au concours de professeur des écoles.*

2. Epreuve écrite de mathématiques

L'épreuve s'est déroulée le mardi 19 avril 2016 de 9h00 à 13h00 dans les centres d'examen Colmar et Strasbourg.

Durée de l'épreuve : 4 heures.

Notation de l'épreuve : 40 points. Une note globale égale ou inférieure à 10 est éliminatoire.

L'épreuve de mathématiques comporte trois parties :

- une première partie constituée d'un problème portant sur un ou plusieurs domaines des programmes de l'école ou du collège, ou sur des éléments du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, permettant d'apprécier particulièrement la capacité du candidat à rechercher, extraire et organiser l'information utile ;
- une deuxième partie composée d'exercices indépendants, complémentaires à la première partie, permettant de vérifier les connaissances et compétences du candidat dans différents domaines des programmes de l'école ou du collège. Ces exercices pourront être proposés sous forme de questions à choix multiples, de questions à réponse construite ou bien d'analyses d'erreurs-types dans des productions d'élèves, en formulant des hypothèses sur leurs origines ;
- une analyse d'un dossier composé d'un ou plusieurs supports d'enseignement des mathématiques, choisis dans le cadre des programmes de l'école primaire qu'ils soient destinés aux élèves ou aux enseignants (manuels scolaires, documents à caractère pédagogique), et

productions d'élèves de tous types, permettant d'apprécier la capacité du candidat à maîtriser les notions présentes dans les situations d'enseignement.

Erreurs et lacunes les plus fréquentes

- Partie 1 :

- erreurs de conversion (heures, minutes, secondes/dm³ et l) ;
- erreurs d'arrondis ;
- erreurs dans le PGCD, nombreux ne savent pas le trouver ;
- la démonstration à partir d'un exemple n'est pas une démonstration ;
- erreurs de calcul (aires, volumes) ;
- calcul de l'aire du trapèze ;
- mauvaise interprétation du mot « budget annuel » compris comme moyenne des budgets ;
- mauvaise compréhension et traitement de « l'augmentation de 3% par an ».

- Partie 2 :

- La résolution avec mise en équation ;
- Ignorer qu'un contre-exemple suffit pour une affirmation fausse et penser que des exemples permettent d'affirmer que c'est vrai ;
- Résolution d'une inéquation ;
- Mauvaise utilisation de la réciproque du théorème de Pythagore ;
- Erreurs de résolution pour l'équation $4x(x+3) = 0$;
- Confusion entre théorème de Thalès et Pythagore ;
- Calculs sur les fractions.

- Partie 3 :

- confusion entre décrire et analyser (les candidats décrivent la tâche accomplie par l'élève) ;
- erreurs de résolution (confusion entre chameau et dromadaire) ;
- absence du lexique spécifique ;
- confusion dans le vocabulaire entre procédure et propriété ;
- proportionnalité peu maîtrisée (utilisation du produit en croix qui n'est pas au programme de l'école élémentaire) ou situation de proportionnalité non reconnue ;
- se perdre dans des discours creux et inutiles pour remplir les pages.

Conseils aux candidats :

- bien réviser le programme du collège ;
- vérifier la cohérence des résultats ainsi que les unités de mesure ;
- aller à l'essentiel, éviter les longs discours et les répétitions inutiles : être concis et précis ;
- mieux présenter son travail, donner les indications nécessaires pour chaque exercice traité (partie, n° de l'exercice) surtout lorsque les exercices ne sont pas traités dans l'ordre,
- bien numéroter ses feuilles de copies ;
- bien repérer les questions et les consignes afin de ne pas être hors sujet ;
- différencier « démontrer » et tester sur des valeurs ;
- différencier analyser et décrire ;
- revoir les bases du calcul algébrique ;

- être précis dans les tracés ;
- connaître les théorèmes et leurs réciproques ;
- revoir les démonstrations notamment par le contre-exemple ;
- relire les démonstrations et les enchaînements logiques ;
- utiliser le lexique spécifique ;
- revoir les conversions ;
- être au clair avec la signification du lexique spécifique (exemples : subitizing, correspondances terme à terme, dénombrement,...) ;
- écrire lisiblement.

3. Epreuve écrite en langue régionale

	Concours externe public spécial langue régionale	Second concours interne public spécial langue régionale	Concours externe privé spécial langue régionale	Total
Nombre de postes /contrats offerts	50	3	3	53
Nombre de candidats présents	57	9	3	69
Nombre de candidats admissibles	37	4	0	41

L'épreuve écrite en langue régionale ne concerne que les candidats inscrits aux concours spéciaux langue régionale.

L'épreuve s'est déroulée le lundi 18 avril 2016 de 8h30 à 11h30.

Durée de l'épreuve : 3 heures.

Notation de l'épreuve : 40 points. Une note égale ou inférieure à 10 est éliminatoire.

L'épreuve consiste en un commentaire guidé d'un texte en langue régionale à partir de quatre questions (les trois premières portant exclusivement sur le texte et la quatrième faisant appel à une réflexion plus personnelle) et d'une traduction en français d'un passage de ce texte.

Le candidat a le choix entre un texte en langue régionale ou en allemand (choix de la langue arrêté par le candidat avant l'épreuve).

Le commentaire est rédigé en allemand standard, langue écrite de référence des langues régionales d'Alsace.

Observations :

Dans cette épreuve, les candidats sont évalués au niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues, selon des critères de :

- développement thématique (compréhension de la problématique générale du texte, pertinence des réponses aux questions, expression d'une prise de position personnelle et argumentation, développement des thèmes, conclusion adéquate) ;
- cohérence et cohésion (cohérence interne, argumentation, clarté, enchaînements, nuances, ...)
- maîtrise et richesse du lexique ;

- correction grammaticale et orthographique.

Bilan pédagogique et résultats de l'épreuve écrite d'admissibilité

La session 2016 de l'épreuve écrite d'admissibilité en langue régionale proposait pour l'allemand, « *Wie deutsch darf ich sein?* », un texte de réflexion sur la notion d'identité individuelle dans un monde contemporain soumis à de forts brassages de populations - à l'exemple d'une jeune femme d'origine asiatique adoptée par une famille allemande et qui se sent « Allemande », sans l'être dans le regard des autres. Les questions d'analyse abordaient la notion de parcours de vie, d'identité individuelle, de préjugé et de « *Heimat* », un concept-clé de la culture germanique. Le texte en dialecte, « *D'gross Waesch* », présentait la vie quotidienne traditionnelle par contraste avec la vie à assistance électrique d'aujourd'hui. Les deux textes proposaient donc des thématiques actuelles, supports de réflexion sur la citoyenneté et l'intégration au sens large du terme, qui ne nécessitaient pas de connaissances excessives sur le monde germanique.

La structuration des questions qui accompagnent le texte propose deux questions de compréhension-reformulation d'éléments-clés du texte qui permettent de vérifier la bonne compréhension du texte-source, suivies de deux questions de réflexion et d'opinion personnelle proposant un élargissement de la problématique du texte et permettant d'apprécier plus précisément les qualités d'expression libre des candidats.

La partie « version » demandait aux candidats de proposer la traduction en français d'un extrait de texte en allemand ou en dialecte. Cette partie de l'épreuve permet à la fois de vérifier la compréhension fine de l'extrait proposé dans la langue-source et la qualité de la transposition dans la langue-cible, le français. Les candidats qui ont su s'émanciper du simple transcodage terme à terme et entrer dans une reformulation idiomatique en français ont été valorisés.

Le résultat des évaluations de cette épreuve écrite montre de très forts contrastes entre les meilleurs candidats ou les candidats germanophones, qui savent articuler une réflexion pertinente avec des outils linguistiques appropriés, et des candidats dont les performances linguistiques se sont révélées bien en-deçà du niveau C1 attendu pour cette épreuve.

Parmi les défauts les plus fréquemment constatés dans les copies, le jury a déploré une tenace tendance, pour l'allemand, à recopier des extraits du texte-source en guise de production écrite personnelle sans reformulation et sans guillemets. Une tendance proche a été constatée dans les copies du sujet en dialecte, avec la transposition en allemand standard d'extraits du texte-source en alsacien. Dans les deux cas, les passages du texte ne peuvent être considérés comme une production personnelle du candidat et l'absence notoire de guillemets dans les citations jette un doute sur l'éthique rédactionnelle du candidat.

Du point de vue linguistique, le jury souhaite alerter les candidats sur le manque flagrant de maîtrise des genres des substantifs et plus généralement de la déclinaison des déterminantes et des adjectifs. De même, des erreurs fréquentes de conjugaison au présent et aux temps du passé de l'indicatif, notamment pour les verbes irréguliers, ont été signalées, tout comme les confusions dans le régime des valences verbales (verbe appelant le datif, verbe fonctionnant avec une préposition définie, etc.). L'absence complète de ponctuation dans certaines copies a également surpris le jury à ce niveau de recrutement, tout comme des lacunes lexicales en allemand compensées par l'intrusion de mots français dans les copies. Le jury de l'épreuve attend des candidats qu'il manifeste une certaine maîtrise des stratégies de contournement, de compensation et de reformulation qui devront être enseignées ensuite aux élèves. Le jury souhaite donc alerter sur le fait que cette épreuve spéciale est, pour une très grande part, évaluée du point des qualités linguistiques des productions écrites des candidats.

Pour la partie traduction, certains candidats ont manifesté une excellente maîtrise des registres de langues et beaucoup de flexibilité dans leurs répertoires linguistiques aussi bien en allemand et en

français. D'autres candidats ont cru bon de proposer plusieurs versions d'une même expression à traduire.

Le jury souhaite rappeler que traduire, c'est choisir ! Ce n'est donc pas au jury de l'épreuve de sélectionner telle ou telle proposition de traduction faite par le candidat.

Du point de vue des résultats chiffrés, la session 2016 se prêtait à d'encourageantes perspectives de recrutement de professeurs du premier degré susceptibles d'enseigner dans le cursus bilingue avec 11 candidats présents supplémentaires par rapport à la session 2015. Cependant, la moyenne globale de la partie « explication de texte » de l'épreuve écrite de la session 2016 fut globalement inférieure de 6 points sur 32 à la moyenne de la session 2015, et inférieure de 2 points sur 8 pour la partie traduction.

Moyennes des résultats de l'épreuve d'admissibilité en langue régionale :

SESSION	EXPLICATION DE TEXTE /32	TRADUCTION /8	TOTAL /40
2016	16,8	3,8	20,6

Les notes attribuées ont parcouru toute l'échelle des notes, allant de 2,5 à 38,5 sur 40. Le fait que 8 candidats sur 69 admissibles aient obtenu une note éliminatoire à cette épreuve explique ces résultats en baisse cette année. Aucune note éliminatoire n'avait été attribuée à la session 2015. Sans les notes éliminatoires, la moyenne de l'épreuve est cependant stable et similaire à celle de la session 2015.

EPREUVES D'ADMISSION

1. Première épreuve orale : mise en situation professionnelle dans un domaine au choix du candidat

L'épreuve s'est déroulée du 8 au 16 juin 2016 à l'E.S.P.E. de l'académie de Strasbourg - site de Colmar.

Durée de l'épreuve : 1 heure.

Notation de l'épreuve : 60 points.

« Cette épreuve vise à évaluer les compétences scientifiques, didactiques et pédagogiques du candidat dans un domaine d'enseignement relevant des missions ou des programmes de l'école élémentaire ou de l'école maternelle, choisi au moment de l'inscription au concours parmi les domaines suivants : sciences et technologie, histoire, géographie, histoire des arts, arts visuels, éducation musicale, enseignement moral et civique. » (Arrêté du 19 avril 2013 modifié).

o Sciences et technologie

234 candidats (152 en 2015) ont déposé un dossier en sciences et technologie. Ils se répartissent ainsi en fonction des dominantes disciplinaires :

- Technologie : 26 candidats
- Sciences physique et chimique : 72 candidats
- Sciences de la vie et de la terre : 136 candidats

Sujets et thèmes traités

Les dossiers sont dans l'ensemble bien présentés et illustrent un travail de qualité.

Les thèmes abordés ont gagné en diversité et les niveaux concernés sont mieux répartis. Davantage de dossiers ont par exemple porté sur l'école maternelle à un moment important de changement des programmes. Les dossiers sur le cycle 3 sont toujours nombreux. Il conviendrait d'explorer également les possibilités pédagogiques en cycle 2.

L'étude de certains sujets à l'ESPE semble conduire à une uniformisation des dossiers et à une redondance des mêmes thèmes choisis. Il faut inviter les candidats à s'approprier une démarche et une réflexion qui leur est propre sans reproduire des contenus de cours donnant lieu à des dossiers stéréotypés.

Les dossiers font l'objet d'une présentation soignée. Ils présentent néanmoins encore un caractère trop textuel dans leur forme même si l'on observe une évolution positive depuis les deux dernières années. Les sciences se prêtent à des schémas, illustrations, photos, tableaux, graphiques, dessins d'observation, modélisations...qui devraient apparaître plus systématiquement, notamment dans la partie scientifique.

Les références et sources des documents sont rarement mentionnées. Cela apparaît comme un défaut majeur des dossiers de cette année.

Prestation des candidats

Lacunes les plus fréquemment observées :

- lors de l'exposé oral, l'approche est souvent trop linéaire par rapport au dossier. Il conviendrait de se détacher du dossier, d'opter pour une approche plus transversale, articulant la théorie et la pratique ;
- manque de culture scientifique générale. Les principaux concepts scientifiques et les bases d'histoire des sciences ne sont pas maîtrisés. Certains choix de sujets trop généraux ou très transversaux (éducation à l'environnement, éducation à la santé, les déchets...) cachent parfois des lacunes importantes dans des connaissances scientifiques plus pointues ;
- les prolongements interdisciplinaires sont rares. Cet aspect sera un point central de la session 2016 qui s'appuiera sur les nouveaux programmes de l'école élémentaire à forte vocation interdisciplinaire ;
- la démarche technologique est mal maîtrisée, n'est pas associée à une démarche de projet qui donne lieu à la réalisation, même modeste, d'un objet technique par les élèves ;
- utilisation de termes méconnus (trier, classer, ranger, conflit sociocognitif, métacognition, structuration...) et mention d'auteurs dont les théories fondamentales sont maîtrisées de façon très superficielle (Piaget, Vygotski...) ;
- les enjeux de l'enseignement des sciences sont très peu considérés par les candidats ;
- la contribution de l'enseignement des sciences aux valeurs de l'Ecole est peu évoquée et mal maîtrisée lorsque les questions du jury abordent ce point ;
- difficultés à décliner certains aspects de la démarche d'investigation et à les adapter aux réalités de la classe (situation de départ peu originale, contextualisation absente, problématisation artificielle, confusion entre les représentations initiales et les hypothèses, structuration confondue avec la métacognition, évaluations se limitant aux connaissances scientifiques...) ;
- la progression dans la séquence est souvent peu lisible ;
- très peu de séquences s'appuient sur l'observation du milieu proche des élèves, sur une sortie de terrain, sur un projet pédagogique ;
- certains candidats n'entrent pas dans la logique du concours, ne comprennent pas les modalités de l'épreuve, s'agacent des questions qui leur sont posées ;
- l'expression orale est souvent de bonne qualité. Les candidats sont à l'aise et respectent bien le temps imparti. Le jury constate moins de restitutions par cœur du mémoire. Certains candidats s'autorisent même des présentations originales qu'il convient d'encourager.

Qualités rencontrées chez les candidats :

- bonne connaissance des instructions officielles (programmes, socle commun, progressions...) ;
- connaissance convenable de la démarche scientifique dans ses aspects théoriques, mais déclinée de manière beaucoup trop automatique ;
- posture en phase avec les attentes ;
- enthousiasme dans le cadre de la profession envisagée ;
- honnêteté intellectuelle (les candidats avouent volontiers ne pas savoir répondre à une question) ;
- capacité d'écoute, d'analyse et de retour réflexif sur le dossier. La plupart des candidats acceptent de reconsidérer leur point de vue. Quelques candidats s'obstinent néanmoins encore dans des certitudes scientifiques ou pédagogiques erronées, laissant peu d'espoir quant à leur capacité à entrer dans un processus de formation.

Conseils aux candidats

Pour l'élaboration du dossier :

- citer ses sources (textes, articles, illustrations, annexes...);
- faire relire son dossier pour éviter notamment de grossières erreurs de grammaire ou de syntaxe ;
- veiller à la rigueur didactique concernant la démarche d'investigation ;
- la démarche technologique doit donner lieu à une réalisation individuelle ou collective d'objets simples comme une grue, un manège, une lampe, une mini-éolienne, une balançoire. Les notions d'énergie, de transmission des mouvements, de matériaux pourront ainsi être abordées ;
- proposer des séquences réalistes correspondant aux prescriptions et aux capacités des élèves, comprenant de vraies situations d'apprentissage s'appuyant si possible sur des pratiques de stage, sans se limiter à une simple description de celles-ci. Les contenus sont souvent trop ambitieux et les objectifs d'apprentissage mal définis ;
- donner du sens aux activités proposées aux élèves (liens plus clairs avec le réel, avec l'environnement proche des élèves, mise en œuvre de projets...). La séquence apparaît trop souvent comme une simple succession d'activités qui devraient, de façon quasi automatique, provoquer de l'apprentissage. Approches trop abstraites. Utopie pédagogique. Méconnaissance des réelles capacités d'un élève. Les candidats devront davantage s'intéresser à l'élève qui apprend qu'à l'adulte qui tente d'enseigner ;
- faire preuve d'ouverture : placer la séquence dans une continuité mieux identifiée (de la maternelle au collège), établir des liens avec les autres disciplines (mathématiques, maîtrise de la langue, EDD...), envisager des prolongements ;
- préciser les différents types d'écrits mobilisés pour et par les élèves lors de la séquence ;
- diversifier les modalités d'évaluation en sciences en intégrant mieux les compétences ;

Lors de la présentation orale du dossier, il est conseillé de :

- s'inscrire dans un véritable exercice de communication (soigner son débit de parole, ne pas réciter, regarder ses interlocuteurs, se montrer plus dynamique...);
- privilégier une entrée originale dans l'exposé en se détachant du dossier, en optant pour un plan différent et explicite ;
- ne pas hésiter à se servir du support informatique ;
- ne pas jargonner, utiliser des termes sans en connaître le sens véritable.

Lors de l'entretien avec le jury :

- se préparer à être évalué sur une culture scientifique plus large que le thème retenu dans le dossier. Exemples : si un candidat aborde la question de la respiration chez l'être humain, il peut être interrogé sur les autres fonctions de nutrition, la production d'énergie dans le vivant, la respiration dans le monde végétal ou encore la pollution de l'air ;
- se préparer à être évalué sur sa maîtrise des grandes questions scientifiques actuelles et leurs liens avec le développement durable : changement climatique et effet de serre, enjeux de la biodiversité, production d'électricité...
- se préparer à être évalué sur les enjeux de l'enseignement des sciences ainsi que sur sa contribution spécifique aux valeurs la République (laïcité en distinguant faits et croyances, égalité des chances, liberté en accédant à une culture scientifique et un esprit critique...);
- se préparer à entrer dans un exercice formel, normé et codifié en acceptant les questions des membres du jury, en cherchant à y répondre au mieux, en montrant sa capacité à entrer dans une posture réflexive et à faire évoluer son point de vue.

o Histoire

79 candidats admissibles ont déposé un dossier en histoire.

Sujets et thèmes traités

Les sujets sont très diversifiés mais concernent encore trop souvent le cycle 3.

La présentation du dossier, plus variée, a de fait été plus animée : exposé en didactique avec renforcement scientifique régulier.

Le dossier est encore trop souvent émaillé d'erreurs syntaxiques ou grammaticales.

L'ajout de la bibliographie permettrait de vérifier le travail réalisé et les connaissances du candidat.

Prestation des candidats

60 à 70% des candidats ont très bien préparé l'épreuve tant sur le plan pédagogique que sur le plan didactique.

De bonnes dispositions sont à noter :

- aisance à l'oral ;
- réactivité ;
- acceptation de l'erreur ;
- capacité à se remettre en question ;
- bonne gestion du temps ;
- maîtrise des programmes - ceux en vigueur et ceux à venir -.

Mais des défauts à corriger :

- lecture du dossier lors de la présentation ;
- défaut de connaissances sur le sujet traité ;
- manque d'interrogation des sources ;
- méconnaissance de l'élève et de ses capacités ;
- mauvaise connaissance de tout ou partie du dossier ;
- présentation quelques fois peu dynamique ;
- éviter certaines expressions non verbales (haussement d'épaules, yeux levés au ciel ...).

Conseils aux candidats :

- s'appuyer sur le dossier mis à disposition pour éviter l'apprentissage par cœur de la présentation ;
- avoir une présentation dynamique : posture, voix, technique... et regarder tous les membres du jury ;
- utiliser le tableau mis à disposition pour étayer et démontrer l'exposé (ne pas recopier le plan du dossier) ;
- veiller à la précision du vocabulaire, n'utiliser que des termes maîtrisés ;
- avoir une bonne connaissance des sources utilisées ;
- approfondir quelque peu le sujet choisi de manière à pouvoir justifier, argumenter, et démontrer ainsi que le candidat maîtrise les connaissances qu'il devra enseigner ;
- avoir plus de culture générale sur la période traitée ;
- savoir élaborer une frise chronologique, connaître les grandes périodes historiques ;

- avoir des connaissances plus approfondies sur l'élève, sur ses capacités selon son âge et proposer des séances qui correspondent réellement à ses possibilités.

○ Géographie

37 candidats admissibles ont présenté un dossier en géographie.

Prestation des candidats

De manière générale, de nombreux candidats ont réalisé une prestation orale d'un niveau satisfaisant, depuis deux ans la présentation orale a gagné en qualité. Cependant, certaines présentations restent encore trop proches du dossier, le candidat se contentant d'en faire un résumé et oubliant d'apporter des compléments à sa réflexion. Les candidats ont tous une présentation en deux parties, abordant d'un côté la partie scientifique et de l'autre la partie didactique.

La plupart des dossiers sont préparés avec sérieux. Certains réalisent des copier-coller, notamment dans la partie scientifique, ce qui les met en difficulté au moment de l'entretien et des approfondissements scientifiques. Il semble également opportun de rappeler aux candidats que le dossier doit être construit sur une problématique à laquelle la séquence doit apporter une ou des réponses.

Les thèmes abordés dans les dossiers sont variés mais il y a tout de même quelques récurrences les paysages (ville, campagne), le développement durable, les territoires d'Outre Mer.

Les séquences pédagogiques proposées se situent surtout en cycle 3, il convient donc de rappeler aux candidats que « Découverte du monde » s'enseigne aussi en cycle 2.

Conseils aux candidats

Les professeurs des écoles ne sont pas des spécialistes de la matière mais il serait souhaitable que les candidats :

- approfondissent le sujet traité dans leur dossier afin d'en avoir une connaissance solide ;
- exposent des connaissances actualisées en consultant des dictionnaires de géographie récents ou en cherchant des définitions sur des sites comme Géoconfluences, en lisant la Documentation photographique par exemple ;
- connaissent et sachent utiliser les concepts géographiques clés (mondialisation, ville, réseau, territoire, mobilité...). Pour cela, ils peuvent consulter des manuels scolaires de lycée ;
- connaissent et sachent utiliser les outils de la géographie (paysage, carte, croquis, plan... .) ;
- connaissent les localisations des lieux évoqués dans le thème présenté ;
- construisent des séquences de géographie qui répondent aux consignes suivantes :
 - adopter une démarche inductive dans l'approche pédagogique, en intégrant notamment à bon escient les études de cas.
 - la géographie est une science sociale. Une séquence de géographie doit par conséquent être centrée sur les hommes et leurs activités et non sur la « nature ». Le développement durable, par exemple, ne se réduit pas à la question environnementale, un paysage n'est pas seulement dû au climat et au relief.
 - la géographie est une discipline systémique. Une séquence de géographie doit donc mettre en évidence des liens pluriels entre les acteurs, les territoires... .

- la géographie a pour objet l'espace des sociétés. Une séquence de géographie doit répondre à la question « où ? »
- donnent du sens aux activités proposées aux élèves, en établissant notamment des liens avec leur environnement proche ;
- soient capables de faire des liens avec d'autres disciplines et plus particulièrement l'histoire. Il n'est pas attendu des dates précises mais une capacité à contextualiser certains événements par rapport à des périodes (ex : être capable de dater l'exode rural en France, les différentes étapes de l'essor du tourisme en France).

○ Histoire des arts

16 candidats ont déposé un dossier en histoire des arts.

Attendus de l'épreuve

Les attendus de l'épreuve d'histoire des arts couvrent :

- la connaissance des fondements scientifiques, artistiques et culturels du sujet choisi par le candidat, et sa capacité à en proposer oralement une synthèse claire ;
- la capacité à mettre en perspective sa culture et ses connaissances artistiques au service d'une pratique pédagogique attentive à l'expérience sensible des élèves et ouverte sur leur environnement (la démarche en arts visuels, l'éducation du regard, les étapes du développement de l'enfant, ...) dans le cadre d'une proposition de séquence comportant plusieurs séances.

Dossiers présentés par les candidats et supports numériques

Les candidats ont respecté le cadre posé par le texte définissant le concours : dix pages au plus, organisées en deux ensembles, une synthèse des fondements scientifiques et la description d'une séquence pédagogique. Certains ont accompagné leur dossier d'un CD-Rom.

Dans l'ensemble, les dossiers étaient de présentation soignée.

Les sujets les plus fréquemment choisis par les candidats concernaient le domaine des « arts du visuel », dans une moindre mesure les « arts de l'espace ». Les « arts du quotidien » et les « arts du son » n'étaient pas représentés.

Un tiers des sujets correspondait au XXème siècle. Le Moyen-âge et les Temps modernes suivaient à part égale, puis le XIXème siècle ; l'Antiquité a été ignorée.

Bien que les dossiers ne soient pas évalués en tant que tels, le jury fait part de quelques éléments d'appréciation propres à orienter l'entretien avec le candidat :

- les contenus scientifiques de certains dossiers ont paru légers aux membres du jury ; d'autres dossiers étaient manifestement composés de « collages » non référencés ; ce qui appelle des précisions lors de l'entretien ;
- la très grande majorité des séquences étaient prévues pour le cycle 3, en raison, notamment, des connaissances et compétences supposément acquises par les élèves ; la plupart des

candidats se sont ainsi exonérés d'une réflexion pédagogique portant sur la compréhension en lecture ou sur l'élaboration de traces ; ce qui a fourni au jury autant de pistes d'interrogations pour l'entretien ;

- d'une manière générale, les séquences étaient insuffisamment problématisées et laissaient peu de place à des démarches inductives ; c'est ainsi que les rencontres réelles avec les œuvres (quand elles étaient programmées) intervenaient souvent en fin de séquence ;
- l'évaluation a été généralement traitée mais les protocoles afférents consistaient à demander aux élèves la restitution de connaissances (sous des formes souvent discutables) ; comment évaluer une compétence semble une question inconnue des candidats ;
- s'agissant des approches et démarches liées à l'enseignement de l'histoire des arts, les candidats ont investi les entrées par la forme et les techniques mais très peu l'entrée par la signification et encore moins l'entrée par l'usage.

Prestation des candidats

Dans l'ensemble, les candidats ont su utiliser le temps qui leur était imparti pour leur exposé. Le fait qu'ils disposaient cette année de leur dossier, les a rassurés. Certains candidats en ont toutefois lu à haute voix l'intégralité de la partie scientifique. Peu nombreux ont été ceux ayant préparé une présentation originale et dynamique de leur écrit. Le tableau mis à disposition des candidats n'a pas souvent été utilisé et si oui, sans réelle plus-value.

Le jury a valorisé la prestation des candidats qui :

- adoptaient une posture responsable et respectueuse des valeurs de la république ;
- se maîtrisaient et possédaient une élocution facile et claire ;
- entraient dans l'échange ;
- faisaient preuve d'authenticité et explicitaient leurs propos ;
- avaient déjà pris du recul ou étaient capables d'en prendre par rapport à leur dossier ;
- connaissaient les étapes du développement de l'enfant ;
- avaient des connaissances didactiques et avaient engagé une première réflexion pédagogique ;
- avaient, enfin, une bonne culture générale.

L'intégralité du spectre de notation a été utilisé : entre le candidat faisant preuve de l'ensemble des qualités, compétences et connaissances précédemment détaillées et, *a contrario*, celui à qui elles faisaient toutes défaut.

Rappelons que les candidats doivent s'attendre à ce que le jury étende la discussion à d'autres domaines de l'histoire des arts que celui choisi pour le dossier ainsi qu'à d'autres domaines d'enseignement ou champs disciplinaires de l'école primaire. Rappelons également que les candidats sont interrogés par un jury composé d'un cadre du 1^{er} degré polyvalent et de deux spécialistes : un conseiller pédagogique du 1^{er} degré et un professeur de collège, tous trois connaissant par ailleurs très bien les textes.

o Arts visuels

28 candidats admissibles ont déposé un dossier en arts visuels.

Sujets et thèmes traités

Les dossiers présentés respectent les contraintes de rédaction et d'organisation du cahier de charge.

Quelques-uns sont enrichis de petites images qui illustrent généralement la partie scientifique, mais plus rarement la partie pédagogique.

Quelques dossiers sont accompagnés de CD permettant l'accès à des images de qualité, ce que les membres du jury apprécient particulièrement pour l'entretien.

Ce choix d'une présentation de qualité d'images révèle l'attention portée par le candidat aux supports mis à disposition à son auditoire.

La mise en situation professionnelle est majoritairement pensée pour le cycle 3 (62% des dossiers). Le cycle 2 est pratiquement inexistant dans les dossiers. Les candidats prenant appui sur le cycle 1 pour construire leur séquence, privilégient tous la grande section.

Pour la session 2016, le jury relève que les sujets traités appartiennent pratiquement tous au domaine des arts plastiques (26 sur 28). Le domaine de la photographie a été ignoré des candidats, le cinéma traité par un candidat, l'architecture par deux candidats.

Les thématiques choisies s'orientent autour d'une problématique plastique (représentation de l'arbre, le portrait, la lettre, ombre et lumière) ou de la démarche d'un artiste.

Les choix s'avèrent variés et traités de manière personnalisée.

La partie scientifique du dossier est la plupart du temps bien documentée et témoigne d'une capacité à faire des recherches documentaires. Les choix effectués dans les artistes et les œuvres cités comme des références sont fondés dans la plupart des dossiers malgré quelques références anecdotiques (surtout en art contemporain).

Les membres du jury constatent que les œuvres affirmées comme des références dans la partie scientifique ne servent pas les situations pédagogiques et ne sont pas mises à la disposition des élèves dans les séances.

Les problématiques plastiques choisies pour la séquence ont été bien cernées et le souci d'une démarche créative est présent dans la plupart des dossiers.

Prestation des candidats

La présentation orale du dossier est souvent formelle avec de manière fréquente un exposé linéaire.

Le jury regrette le manque d'ouvertures ou d'apports complémentaires à l'écrit et l'insuffisance générale de recul par rapport aux engagements pris dans le dossier.

Les candidats de la session 2016 ont fait preuve d'une capacité à rebondir aux questions, d'une bonne élocution et d'un langage structuré et diversifié dans lequel le vocabulaire professionnel et technique était souvent présent.

Pour cette session, les candidats ont témoigné lors de l'entretien d'une bonne connaissance des programmes et du socle commun et des attendus en matière d'éducation artistique. Cependant, les réponses apportées par le candidat sont souvent un peu trop automatisées et manquent d'ancrages dans la connaissance des enfants et des étapes de construction des apprentissages.

Il est attendu que, tout au long de l'entretien, le propos soit orienté vers les élèves, leurs besoins et vers les apprentissages visés.

Les liens avec la citoyenneté sont fréquemment cités et largement développés par les candidats qui en perdent parfois de vue les enjeux plastiques de leur séquence.

La maîtrise du vocabulaire technique participe de la clarté du propos du candidat.

L'élargissement vers une culture et une curiosité artistiques est apprécié.

Les connaissances pédagogiques et didactiques :

Les candidats de la session 2016 semblent, dans l'ensemble, avoir étudié le contenu didactique des séances proposées. Cependant, les concepts utilisés ne sont pas toujours suffisamment approfondis et les candidats sont mal à l'aise pour les définir avec la justesse attendue pour une diffusion vers les élèves.

Les candidats évoquent tous la notion de projet, sans pour autant envisager la mise en projet des élèves et leur motivation. La portée pluridisciplinaire des séquences décrites est présentée en termes d'activités possibles. Le lien entre les apprentissages et les connaissances n'est guère évoqué.

Les choix pédagogiques pour les séances sont orientés par la technique ou par la production visée. L'expérimentation a peu de place dans les propositions des candidats qui ne semblent guère la considérer comme partie intégrante de la pratique artistique.

La rencontre avec des œuvres d'art est indiquée dans les séquences décrites mais les candidats entrevoient difficilement sa mise en pratique. Dans presque tous les cas, l'œuvre d'art est instrumentalisée pour servir le projet pédagogique du candidat sans enrichir ni le champ émotionnel, ni la culture des élèves.

Les questions sur le vocabulaire à apporter aux élèves semblent surprendre les candidats.

Conseils aux candidats:

- considérer et prendre en compte la spécificité du domaine, à savoir l'investigation pour l'expression plastique et la traduction des émotions ;
- profiter de la possibilité offerte dans les modalités de l'épreuve de présenter des images dans un format de qualité, grâce aux supports numériques ;
- réinvestir les références artistiques annoncées dans les fondements scientifiques : les adjoindre à la séquence pédagogique ;
- appuyer la séquence sur les 3 piliers de l'éducation artistique (pratique / rencontre / connaissances) et ainsi, considérer la rencontre avec des œuvres d'art comme partie intégrante de la séquence. En envisager la mise en œuvre dans la classe ou dans un lieu culturel ;
- tenir compte des temps d'expérimentation nécessaire à toute pratique artistique.
- s'appuyer sur une pratique personnelle pour éprouver les propositions faites aux élèves dans le dossier ;
- autant que possible, présenter des productions d'élèves ;
- tenir compte des conseils donnés dans les années antérieures.

○ **Education musicale**

31 candidats admissibles ont déposé un dossier en éducation musicale.

▪ **Dossiers présentés par les candidats**

• **Sujets et thèmes traités**

Les sujets proposés sont variés dans les thématiques choisies et toujours en lien avec les programmes.

Ils sont orientés vers :

- la mise en œuvre d'une pratique artistique (chant, pratique instrumentale collective, création sonore) ;
- la découverte d'une notion musicale (ex : rythme : notion de pulsation, tempo, ostinato)
- la découverte d'un style, d'une forme musicale, en lien avec l'enseignement de l'Histoire des Arts ;
- la découverte d'une œuvre :
 - *Le choix des sujets devrait davantage s'appuyer sur des expériences vécues lors de stages ;*
 - *Les sujets devraient pouvoir être présentés dans une progression de cycle ;*
 - *Le titre ou l'intitulé du sujet est parfois mal choisi, trop vaste ou trop vague (ex : la création sonore, les émotions).*

• **Forme des dossiers**

La majorité des candidats s'est tenue au texte qui régit le concours. Le nombre de pages, la typographie sont respectés. Le plan est assez clairement annoncé.

- *On peut déplorer certaines lacunes dans le domaine de la syntaxe et de l'orthographe. Dans certains cas cet aspect met fondamentalement en doute la crédibilité du candidat. Même si le dossier n'est pas noté, il constitue le premier contact entre le candidat et le jury et mérite donc une relecture attentive.*
- *Le statut et la place des annexes sont parfois un peu confus.*

• **Contenu des dossiers**

Le dossier se présente toujours en deux parties. Les fondements scientifiques et la partie didactique d'une séquence d'apprentissage en éducation musicale.

Dans la première partie, les candidats développent avec précision le cadrage institutionnel, à savoir les programmes et les compétences du socle commun qui vont être travaillées.

- ***La partie théorique s'appuie souvent sur des références déjà anciennes (Dalcroze, Delalande, Piaget...). Elle devra interroger des connaissances plus récentes de la psychologie cognitive.***
- *Beaucoup de candidats citent des musiques sans proposer de support audio ou partitions musicales.*

La seconde partie mériterait d'être plus approfondie dans les domaines suivants :

- une présentation plus détaillée des séances, notamment en précisant les consignes qui seront adressées aux élèves ;
- une réflexion en amont sur l'adéquation entre les objectifs fixés et les situations pédagogiques proposées.

La question « Qu'est-ce que les élèves ont appris à travers cette séance ? » est fondamentale.

Huit candidats sur dix se contentent d'une réflexion conceptuelle, sans être capables d'imaginer le transfert de leurs séances dans le quotidien d'une classe. Quelques-uns oublient même d'indiquer le niveau auquel s'adresse la séquence.

Les références aux musiques actuelles restent peu fréquentes mais quand elles sont présentes, elles soutiennent des séances d'apprentissage bien construites.

Les liens avec les autres disciplines sont bien traités par les candidats.

Il convient aussi pour le candidat de montrer que les élèves auront bien « fait de la musique » pendant les séances. Cette pratique, commune aux activités d'écoute comme de production est au cœur des programmes, et si la posture du professeur en est rendue plus exigeante (peut-être même inconfortable), elle n'en demeure pas moins la clé de voûte de l'éducation musicale. Ainsi le candidat doit éviter l'ornière de la séance « écoute-découverte du phénomène sonore », pas inintéressante, mais manquant largement les objectifs de la matière.

▪ **Prestation des candidats**

• **Présentation du dossier par le candidat (20 minutes)**

Le temps est bien géré et optimisé dans l'ensemble.

En mettant à disposition le dossier, certains candidats s'enferment dans la lecture intégrale de longs pans de texte. Très peu proposent spontanément des exemples chantés ou rythmés des activités qu'ils souhaitent mettre en œuvre avec les élèves. Les candidats ne devraient pas hésiter à se mettre en situation de classe pour traduire leur pensée. Des exemples didactiques et pédagogiques simples et efficaces illustrent souvent mieux le propos que de longues descriptions.

• **Entretien avec le jury (40 minutes)**

Les membres du jury cherchent à savoir si les candidats sont capables d'explicitier les situations pédagogiques proposées. Les mots – clés faisant référence à des notions fondamentales doivent être utilisés à bon escient. La capacité à écouter, rebondir, utiliser son imagination, son bon sens sont essentiels. La capacité de communiquer, d'être en relation, primordiaux.

Les références culturelles évoquées dans les dossiers devraient s'appuyer sur de véritables connaissances en musique, en histoire et en histoire des arts.

Conseils aux candidats

Le choix d'un sujet clairement formulé est très important. Il est inutile de se lancer dans un domaine « technique » de l'éducation musicale, si on ne le maîtrise pas. La séquence pédagogique proposée doit être réalisable en classe. Très souvent les activités et supports proposés sont excessivement nombreux, et le temps prévu sous-estimé. Une bonne séquence est avant - tout une séquence raisonnée. Il serait souhaitable, qu'elle ait pu faire l'objet d'une pratique lors d'un stage.

Le dossier doit être soigneusement relu par un tiers pour éviter les coquilles.

Le candidat aura intérêt à personnaliser sa présentation. Il doit garder à l'esprit qu'il se trouve dans une situation de communication orale.

Pour réussir cet exercice, il devra :

- organiser son discours ;
- éviter le piège de la récitation ;
- être dans une posture adéquate ;
- s'exprimer avec le niveau de langue attendu d'un futur professeur des écoles ;
- offrir une bonne articulation, un niveau sonore suffisant ;
- montrer une maîtrise de gestes techniques musicaux simples : donner un départ et un arrêt pour chanter, mener un jeu de questions-réponses, chanter juste, soigner la qualité de sa production vocale, maintenir une pulsation et l'énergie musicale... ;
- prendre un repère avant de chanter (diapason ou autre) ;
- s'appuyer sur des exemples chantés, rythmés ;
- penser aux adaptations (autres cycles, élèves en difficulté).

Au niveau du contenu, il devra :

- veiller à préparer soigneusement les exemples qui vont étayer son discours ;
- utiliser une terminologie maîtrisée (lexique spécifique au domaine) ;
- être capable d'ouverture culturelle, connaître des structures culturelles permettant des rencontres avec les artistes, connaître des lieux de culture, des salles de spectacle, connaître les personnes ressources dans le domaine de l'éducation musicale ... ;
- se montrer capable de proposer des pistes d'amélioration crédibles, prenant en compte les limites qui se seront révélées.

o Enseignement moral et civique

32 candidats admissibles ont déposé un dossier en enseignement moral et civique.

Prestation des candidats

Les dossiers sont globalement bien construits avec un équilibre entre la partie scientifique et la séquence pédagogique.

Les dossiers les plus solides pour leur première partie comportent des références scientifiques solides et présentent des sources pertinentes. Il est à noter que les candidats présentant ces dossiers ont tous séduit le jury par le sérieux de leur travail, l'intelligence de leur réflexion et une présentation de grande qualité.

Un certain nombre de dossiers interrogent, à leur lecture, par l'absence de références et un contenu plus généraliste et non référencé. Certains candidats rattrapent cependant ce contenu un peu restreint par une présentation brillante. Pour les autres, la présentation vient confirmer un travail et une réflexion trop peu approfondie.

Quelques dossiers enfin présentent des lacunes importantes dans les connaissances scientifiques et théoriques, parfois une méconnaissance du cadre de l'enseignement (programmes, enjeux), à chaque fois confirmées lors de la présentation. Certains candidats se sont ainsi présentés sans avoir étudié le sujet, voire parfois simplement lu les programmes.

Une remarque sur la forme : beaucoup de dossiers ne respectent pas les normes typographiques : police, taille des caractères, interlignes, marges, ...

Les présentations sont globalement satisfaisantes avec un niveau d'expression soutenu et de qualité. Seuls trois candidats n'ont pas su respecter le temps imparti pour la présentation du dossier (20 minutes). Un seul a procédé à la lecture intégrale du dossier.

Plusieurs candidats savent se détacher de leur dossier pour sa présentation, ce qui est toujours apprécié par le jury. L'ensemble des candidats montre motivation et engagement, y compris les plus fragiles dans le travail préalable et l'étayage scientifique.

Les sujets choisis sont cette année bien mieux ancrés dans la discipline et basés sur les programmes en vigueur.

Seuls les sujets dans le domaine « Apprendre à porter secours » questionnent le jury : la plus value apportée par l'enseignant n'apparaît pas dans le développement de la séquence, qui pourrait être conduite par un intervenant extérieur, un animateur de périscolaire, une infirmière scolaire,

La partie scientifique soutient trop peu souvent la démarche pédagogique ou, à l'inverse, la séquence proposée vient trop peu souvent en déclinaison de la partie scientifique et théorique. Parmi les candidats qui ont pu expérimenter la séquence pédagogique ou au moins une ou l'autre séance, certains ont développé une analyse réflexive et critique d'un excellent niveau.

Conseils aux candidats

- la séquence d'enseignement doit présenter des phases distinctes et articulées entre elles, qui permettent d'aller vers l'acquisition de connaissances mais aussi vers la réflexion et l'intégration des valeurs de l'Ecole. Etayer solidement la première partie du dossier, indiquer les références (notes de bas de page) ;
- construire la seconde partie (séquence d'enseignement) en cohérence avec la première partie, et en conformité avec les instructions officielles (programmes d'enseignement) ;
- présenter une analyse réflexive de la séquence d'enseignement, un ou des questionnements,
- conclure le dossier.

2. Deuxième épreuve orale : entretien à partir d'un dossier

L'épreuve s'est déroulée du 30 mai au 6 juin 2016 à l'E.S.P.E. de l'académie de Strasbourg - site de Colmar.

Durée de la préparation : 3 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure et 15 minutes.

Notation de l'épreuve : 100 points.

« L'épreuve comporte **deux parties** :

- la première partie permet d'**évaluer les compétences du candidat pour l'enseignement de l'éducation physique et sportive (EPS)** ainsi que sa connaissance de la place de cet enseignement dans l'éducation à la santé à l'école primaire ;
- la deuxième partie de l'épreuve vise à **apprécier les connaissances du candidat sur le système éducatif français**, et plus particulièrement sur l'école primaire (organisation, valeurs, objectifs, histoire et enjeux contemporains), sa capacité à se situer comme futur agent du service public (éthique, sens des responsabilités, engagement professionnel) ainsi que sa capacité à se situer comme futur professeur des écoles dans la communauté éducative. » (arrêté du 19 avril 2013 modifié).

2.1. Première partie

Notation de la première partie : 40 points.

« Le jury propose au candidat un sujet relatif à une activité physique, sportive et artistique (APSA) praticable à l'école élémentaire ou au domaine des activités physiques et expériences corporelles réalisables à l'école maternelle. Le sujet pourra être présenté à l'aide des différentes possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication usuelles, y compris audiovisuelles. Le sujet se rapporte soit à la progression au sein d'un cycle d'activités portant sur l'APSA ou la pratique physique et corporelle considérée, soit à une situation d'apprentissage adossée au développement d'une compétence motrice relative à cette même APSA ou pratique physique et corporelle.

Le candidat expose ses réponses (dix minutes) et s'entretient avec le jury (vingt minutes). Le jury élargit le questionnement aux pratiques sportives personnelles du candidat ou encore au type d'activités sportives qu'il peut animer ou encadrer »

Les activités physiques, sportives et artistiques retenues pour la session 2015 dans l'académie de Strasbourg - pour les 3 cycles de l'école - comme supports d'interrogation ont été :

- compétence 1 des programmes : les activités athlétiques ;
- compétence 2 des programmes : la natation ;
- compétence 3 des programmes : les jeux et sports collectifs ;
- compétence 4 des programmes : la danse.

Les sujets étaient tous présentés sur un support papier ; quelques-uns étaient illustrés par un schéma ou un dessin.

Prestation des candidats - constats

▪ Exposé des candidats

• La forme

Les exposés des candidats sont en général bien structurés avec une introduction sur l'EPS à l'école qui permet de situer l'APS concernée dans un cadre général. Il est important que cette première partie soit courte, afin de laisser à l'exposé des contenus toute sa place.

Certains candidats utilisent des schémas sur feuille ou au tableau de façon très pertinente pour illustrer leur propos.

Ils assurent une bonne gestion de leur temps.

Les exposés sont moins stéréotypés que les années précédentes.

• Le fond

Les meilleurs candidats proposent des situations d'apprentissage intéressantes adaptées aux objectifs assignés et à l'âge des enfants. L'évocation d'outils pédagogiques concrets, adaptés valorisent les propositions.

Leur propos est nuancé et relativisé. Ils tiennent compte notamment des caractéristiques des élèves aux différents cycles d'enseignement, des programmes 2008 et 2015 pour la maternelle dont ils maîtrisent les contenus.

Des exposés restent parfois superficiels, basés sur des connaissances théoriques.

Le lien avec une mise en œuvre concrète est souvent difficile, notamment en maternelle.

Certains candidats proposent une approche technique, analytique de l'activité, ce qui les éloigne de la démarche attendue à l'école primaire. Les connaissances sont variables selon les APSA, parfois lacunaires en natation, que ce soit du point de vue des textes comme celui de la didactique de l'activité et de ses mises en œuvre concrètes.

On constate un écart important entre des candidats dont les mises en œuvre sont réalistes et adaptées, avec des élèves qui agissent, et d'autres candidats dont les propositions sont irréalistes et incomplètes.

Il est rarement exposé ce qui se fait en amont et en aval des situations présentées.

▪ Entretien avec le jury

• La forme

Elle est dans l'ensemble très correcte ; Les candidats sont majoritairement ouverts à l'échange. L'écoute est là, mais certains répondent avec retenue ; Ils cherchent à donner « la réponse attendue » alors que ce n'est pas le plus important, le jury attend plutôt réflexion, raisonnement et argumentation.

▪ Le fond

Certains candidats sont en mesure de suivre le questionnement du jury, de réfléchir à de nouvelles perspectives et de proposer des réponses pertinentes et ouvertes.

D'autres candidats méconnaissent les capacités des enfants et manquent de repères en matière d'évolution de leurs possibilités.

Quelques-uns construisent hâtivement une réponse, parfois partielle voire hors sujet, d'autres ont des représentations erronées sur des activités.

La différenciation est difficilement envisagée.

Il y a peu de réponses en termes d'évaluation.

Conseils aux candidats :

• concernant l'exposé :

L'exposé doit permettre de démontrer des compétences professionnelles en cours de construction dans le cadre de l'enseignement de l'EPS à l'école primaire.

Le candidat doit démontrer qu'il est en mesure de mobiliser des connaissances quant aux attentes institutionnelles, à la réglementation, à la spécificité de son enseignement face à un jeune public, et à la didactique des APSA.

En s'appuyant sur le sujet proposé, le candidat doit démontrer sa capacité à enseigner l'EPS :

- planifier, programmer, choisir en prenant en compte les demandes institutionnelles, le sens de l'activité, les besoins et caractéristiques des élèves concernés ;
- s'inscrire dans une logique de construction des compétences et choisir une démarche d'enseignement adaptée aux jeunes élèves, afin de donner du sens aux apprentissages ;
- proposer des situations ou des séances qui s'enchaînent logiquement, qui restent ancrées sur les fondamentaux de l'activité et sur les caractéristiques des élèves : ce qu'ils seraient capables de comprendre et de réaliser, ce dont ils auraient besoin ;
- rechercher plutôt la cohérence que l'originalité : penser les situations dans une perspective d'apprentissage ;
- décliner des variables didactiques, qui permettent des adaptations ou la différenciation ;
- réfléchir en imaginant les élèves : comportements observés / comportements attendus ;
- se projeter dans une situation réelle de classe, illustrer avec des observations de classes ;
- prévoir des organisations qui garantissent la sécurité des élèves, notamment en natation (connaître les textes) ;
- présenter l'exposé de manière vivante : éviter de réciter, nuancer le propos, utiliser des schémas, présenter au tableau.

• concernant l'entretien :

L'entretien avec le jury permet d'approfondir le questionnement en vue de mieux évaluer les connaissances du candidat, la pertinence des propos et des mises en œuvre proposées.

Il doit pouvoir répondre avec précision, cohérence et recul critique.

On jugera ses capacités à écouter, prendre du recul et à argumenter ses propositions didactiques et pédagogiques.

Le candidat doit être capable d'expliquer et de justifier les choix effectués notamment concernant l'organisation, le travail de la classe, la prise en compte de la diversité des élèves.

Il sera en mesure d'explicitier les organisations, les critères de réussite, les variables possibles, les consignes données aux élèves.

Il pourra exploiter les expériences professionnelles pour étayer son propos.

Une réflexion sur l'évaluation à mettre en place en fin de séance ou de séquence peut être demandée pendant l'entretien.

Aller observer des pratiques de classes en amont et analyser ses observations permet au candidat d'appuyer ses propositions.

Il doit également être capable d'évaluer les effets de son action professionnelle, élargir ses propositions à un autre contexte d'enseignement, de faire des liens avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, d'évaluer les enjeux en lien avec la santé.

2.2 Deuxième partie

Notation de la deuxième partie : 60 points.

« Elle consiste en un exposé du candidat (quinze minutes) à partir d'un dossier de cinq pages maximum fourni par le jury et portant sur une situation professionnelle inscrite dans le fonctionnement de l'école primaire, suivi d'un entretien avec le jury (trente minutes).

L'exposé du candidat présente une analyse de cette situation et des questions qu'elle pose, en lui permettant d'attester de compétences professionnelles en cours d'acquisition d'un professeur des écoles.

L'entretien permet également d'évaluer la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, en fonction des contextes des cycles de l'école maternelle et de l'école élémentaire, et à se représenter de façon réfléchie la diversité des conditions d'exercice du métier, ainsi que son contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, école, institution scolaire, société), et les valeurs qui le portent dont celles de la République. ».

Prestation des candidats - constats

▪ Exposé des candidats

• Structuration de l'exposé

L'exposé des candidats reprend le plus souvent le plan proposé par les trois questions formulées dans le sujet. Rares sont les candidats qui ont fait l'effort de problématiser leur propos : les commissions ont valorisé ce souci d'apporter de la cohérence à l'exposé.

De manière globale, les conseils formulés à l'issue du concours de l'an dernier ont été pris en compte, apportant du dynamisme aux exposés des candidats : le temps consacré à la présentation du corpus a ainsi été rationalisé, cette partie désormais brève, efficace, centrée sur l'essentiel. De même, le temps dévolu à cette partie de l'épreuve (15 min) est bien exploité par les candidats, c'est un progrès sensible (moins de 10% des exposés durent moins de 10 min).

• Le fond

Globalement, les candidats montrent une bonne connaissance des sujets abordés qui reflète mal le voisinage entre la maîtrise encyclopédique de certains et l'indigence des connaissances d'autres situant par exemple la *Saint-Barthélemy* au XIX^{ème} siècle ou les *Guerres de religion* pendant le rattachement de l'Alsace au Reich entre 1871 et 1918.

Comme l'an dernier, ce sont les sujets consacrés aux enjeux actuels de l'école auxquels les candidats apparaissent le moins bien préparés. On ne peut qu'espérer que leur confrontation aux réalités du métier dans le cadre de leur formation en alternance leur offre l'opportunité de percevoir plus nettement ceux-ci.

Les prestations des candidats sont dans l'ensemble d'un bon niveau, ce qui témoigne de l'efficacité de leur préparation, notamment par l'ESPE.

• Communication

Seuls quelques rares candidats ne répondent pas aux attendus du CRPE en termes de communication. Subsistent néanmoins des imprécisions notables dans l'emploi du lexique professionnel : on ne peut que conseiller aux candidats d'éviter d'employer dans leur exposé des termes dont ils s'avèrent incapables de donner une définition lors de l'entretien.

Est attendue également une vigilance plus importante quant au contrôle du contenu. Il serait très souhaitable de s'abstenir de formules naïves, maladroitement (Q : « où pouvez-vous trouver ce texte réglementaire ? » R : « dans mon livre de révision » ; « il faut adapter son enseignement aux convictions des élèves » ; « la coéducation, c'est avec les TICE » ; « la différence entre un élève en difficultés et un élève handicapé, c'est que l'élève handicapé, c'est pas de sa faute »).

Le langage non-verbal reste souvent mal maîtrisé : l'attitude de certains candidats (grimaces, raideurs,...) augure mal de leur capacité à entrer dans un dialogue constructif avec les parents de leur futurs élèves, voire avec leur hiérarchie.

Conseils aux candidats :

- quant au fond :
 - personnaliser leur exposé, établir des liens avec leur expérience même si celle-ci, par définition, reste faible. Affirmer leurs convictions, s'engager ;
 - ancrer leurs propositions dans le concret : essayer d'illustrer les problématiques soulevées par une réalité de terrain qui permettra d'apprécier leur compréhension des situations ;
 - se tenir au courant de l'actualité scolaire, nationale comme régionale. En connaître les acteurs principaux ;
 - enrichir leur répertoire concernant les manières d'aider les élèves en difficultés au sein de la classe ;
 - se projeter, au moment de formuler les réponses, dans la position de l'enseignant qu'ils aspirent à devenir et adopter une attitude réflexive.

- sur la forme :
 - s'attacher à comprendre les questions posées avant de se précipiter pour répondre, demander des précisions le cas échéant ;
 - ne pas faire de la réponse à chaque question un nouvel exposé : privilégier les réponses courtes tout en proposant de développer si nécessaire ;
 - travailler la phrase de conclusion de l'exposé ;
 - ne pas hésiter à élargir le propos lors de l'entretien.

3. Epreuve orale en langue régionale

	Concours externe public spécial langue régionale	Second concours interne public spécial langue régionale	Concours externe privé spécial langue régionale
Nombre de postes / contrats offerts	50	3	3
Nombre de candidats admissibles	37	3	0
Nombre de candidats présents	37	3	-
Moyenne des notes obtenues à l'épreuve	45,51 / 60	21,67 / 60	-
Nombre de candidats admis	32	2	-

L'épreuve orale en langue régionale ne concerne que les candidats admissibles aux concours spéciaux langue régionale.

L'épreuve s'est déroulée le lundi 7 juin 2016 à l'E.S.P.E. de l'académie de Strasbourg - site de Colmar.

Durée de la préparation : 30 minutes.

Durée de l'épreuve : 30 minutes.

Notation de l'épreuve : 60 points.

L'épreuve orale consiste en un entretien en langue régionale avec le jury à partir d'un document sonore ou écrit authentique en langue régionale relatif à la culture ou à la langue concernée.

Sujets proposés

Les sujets étaient proches des préoccupations des candidats.

Cette année, un même fil conducteur a relié la thématique et les problématiques des différents textes retenus, tant en allemand qu'en alsacien : l'éducation (l'école, les méthodes d'enseignement, les comparaisons de système scolaire avec d'autres pays, les notations, ...)

L'entretien se passe en deux phases, une phase d'expression orale en continu où le candidat restitue le contenu du texte et en dégage la problématique et une seconde partie où le jury pose des questions et pousse la réflexion plus avant. Sur la seconde partie de l'oral, le dialogue joue son rôle de valorisation, permet d'aller chercher chez le candidat toutes les ressources.

Le niveau de langue constaté est le même, que le candidat se situe en position de sécurité (avec l'aide des notes) ou en position d'insécurité (en interaction orale).

Les défauts et lacunes les plus fréquemment constatés chez les candidats sont :

- des erreurs grammaticales (cas et genres pas toujours maîtrisés, pluriels, conjugaisons de verbes irréguliers parfois malmenés (*er denkte – er helfft -...*) ;
- le manque de richesse du lexique chez certains candidats ;
- la prosodie mal maîtrisée chez certains candidats.

Les qualités rencontrées chez les candidats sont :

- l'aisance, la fluidité, une bonne maîtrise de la syntaxe, l'utilisation d'expressions idiomatiques ;
- une qualité de réflexion sur les questions d'éducation voire une bonne connaissance des systèmes éducatifs ;
- la capacité à argumenter, à interagir.

Conseils aux candidats

Le jury attire l'attention des candidats sur la nécessité de s'entraîner à la prise de parole à partir de notes prises pendant la préparation de l'épreuve, mais sans lire des phrases entièrement rédigées ; Un plan ou une liste de mots-clés, même simple, peut permettre de ne pas oublier des points que le candidat juge important. En s'entraînant régulièrement, un candidat gagnera en confiance en soi et sera plus à même de répondre à une question pour laquelle il n'a pas de temps de préparation.

La lecture à haute voix d'un bref passage du texte permet au candidat de poser sa voix ; Il ne s'agit pas là d'une simple exercice formel, mais de montrer par la segmentation et le marquage expressif des informations essentielles que l'on a bien compris le sens des phrases. De plus, un futur professeur est très régulièrement amené dans son enseignement à lire de façon intelligible et en restituant l'oralité de la langue de façon authentique (mélodie de phrase, accent de groupe, accent de mot, qualité des voyelles). Pour cette partie de l'épreuve comme pour l'entretien, un entraînement régulier est indispensable.

Le jury conseille aux candidats de franchir la frontière aussi souvent que possible pour s'intéresser à la vie, la culture et la langue allemande.

Pour les candidats qui choisissent l'alsacien, un usage régulier du dialecte sur des sujets variés et un entraînement intensif au cours de l'année de préparation du concours sont nécessaires afin de pouvoir se présenter à l'épreuve dans les meilleures conditions possibles.